

*Commune d'Aizenay (Vendée)*  
*Registres d'état civil numérisés sur Internet*

*Gillaizeau, Pierre (notaire royal)*  
*Bouché, Françoise* 1<sup>er</sup> mariage

*Jacques-Paul 6*

*François-Pierre 6*

*François-Balthazar 6*

*Marie 6*

*m 05-06-1736 Sébastien Rigourdin (ses frères Jacques-Paul, François-Pierre et François Balthazar sont témoins)*

*Gillaizeau, Pierre (notaire Royale)*  
*Frappier, Suzanne* 2<sup>e</sup> mariage

*François-Laurent 6 10-08-1736*

*François 6 02-01-1740*

*Louis-Léon 6 14-08-1741*  
*s 17-09-1742*

*Joseph 6 22-03-1744*

*Félix Henry Balthazar 6 02-06-1745*

*Véronique 6 28-05-1748*

*Les registres n'existent plus entre 1674 et 1730*

*Not. Marie-Françoise*

## Parchemin - banque de données notariales (1626-1784) - SGCF

---

01 09 1755 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Procuration de Jacques-Paul Gillaizeau de Labretonnière, huissier des seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, de St-Gabriel, de Sillery, de Bélair, de St-Ignace, de St-Joseph et de St-Augustin, natif du bourg et paroisse Daizenay, diocèse et évêché de Luçon en Bas Poitou, à Pierre Gillaizeau, notaire royal du bourg et paroisse Daizenay.

-----

08 01 1757 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Concession d'une terre située en la côte St Michel, fief de St Gabriel; par la Compagnie de Jésus, seigneur des terres et seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, de St-Gabriel, de Sillery, de Bélair et autres lieux, à Jacques-Paul Gillaizeau, huissier des seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, de St-Gabriel, de Sillery, de Bélair et autres lieux.

-----

15 06 1766 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Contrat de mariage entre Jacques-Paul Gillaizau, huissier royal et sous-bailli, natif de la paroisse de St Benoist Duizenay, évêché de Lucon en Bas Poitou, fils de feu Pierre Gillaizeau, notaire royal de l'Ancienne France et de feu Françoise Bouché; et Marie-Marguerite Bergevin, de la Jeune Lorette, veuve de ? Vincent. *Q. 1766.1766.1766*

-----

01 12 1777 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Observation: Thomas Pajot est au Detroit depuis 22 ans.

Partage de deux terres situées en la seigneurie St Ignace, côte St Romain entre Marie-Catherine Martel, veuve de Thomas Pajot, de la paroisse de Charlesbourg, côte St Romain en la seigneurie de St Ignace; et Jacques Pajot (majeur), de la paroisse de Charlesbourg, Charles Pajot (majeur), de la paroisse de Charlesbourg, Marie-Louise Pajot (majeure), de la paroisse de Charlesbourg, Augustin Cottin et Marie-Josèphe Pajot (majeure), son épouse, de la paroisse de Charlesbourg, Godefroy Bernard et Marguerite Pajot (majeure), son épouse, de la paroisse de Charlesbourg, comparant par Jacques-Paul Gillaizeau, huissier, de la paroisse de Charlesbourg, Joseph Verret, de la paroisse de Charlesbourg, faisant tant pour lui que pour Pierre Verret, de la paroisse de Charlesbourg, Jean Verret, de la paroisse de Charlesbourg, Marie-Madeleine Verret, de la paroisse de Charlesbourg, et Marguerite Verret, de la paroisse de Charlesbourg, ses frères et soeurs, lesdits cinq Verret représentant défunte Marie-Madeleine Pajot (majeure), de la paroisse de Charlesbourg, leur mère, faisant tant pour eux que pour Thomas Pajot (majeur), absent.

-----

**Parchemin - banque de données notariales (1626-1784) - SGCF**

---

25 01 1765 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Observation: L'intitulé mentionne la date du 25 janvier 1766. Geneviève Alain est remariée à Ignace Dion.

Contrat de mariage entre Louis Dion (24 ans), fils de Joseph Dion et de Marie-Madeleine Lessard, du fief St Gabriel, côte St Paul; et Thérèse Fluet (20 ans), fille de feu Jacques Fluet et de Geneviève Alain, de la paroisse de Lancienne Lorette.

-----

15 06 1766 (1738-1783) [Genest, A.] (Qc)

Contrat de mariage entre Jacques-Paul Gillaizau, huissier royal et sous-bailli, natif de la paroisse de St Benoist Duizenay, évêché de Luçon en Bas Poitou, fils de feu Pierre Gillaizeau, notaire royal de l'Ancienne France et de feu Françoise Bouché; et Marie-Marguerite Bergevin, de la Jeune Lorette, veuve de ? Vincent.

-----

1870  
The undersigned do hereby certify that the above is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the Board of Health of the City of New York.

Witness my hand and the seal of the Board of Health of the City of New York, this 10th day of June, 1870.

James C. [Signature]

John [Signature]

Attest: [Signature]

James C. [Signature]

1840

18

Received of the Hon. the Secy of the Navy  
the sum of \$1000.00

for the purchase of the  
U.S.S. "Albatross"

for the service of the  
U.S.S. "Albatross"

for the purchase of the  
U.S.S. "Albatross"

for the purchase of the  
U.S.S. "Albatross"





Le vingt deuxiesme et anque deparant de l'interieur de la ville  
de l'ancien le corps de marie brethe au village de la paroisse d'ange  
de dix huit mois de la requie

Le vingt deuxiesme du mois et anque deparant de l'interieur de la ville  
de l'ancien le corps de marie brethe au village de la paroisse d'ange  
de dix huit mois de la requie  
Marie ordonnee au sacre de la paroisse d'ange  
puerle de l'ancien de la paroisse d'ange  
Marie de la paroisse d'ange  
Therese de la paroisse d'ange

Le vingt deuxiesme du mois et anque deparant de l'interieur de la ville  
de l'ancien le corps de marie brethe au village de la paroisse d'ange  
de dix huit mois de la requie



1840  
The undersigned, being the owners and  
proprietors of the vessel  
do hereby certify that the  
said vessel is licensed to  
carry passengers and cargo  
between the ports of  
New York and New Orleans  
and to call at such other  
ports as may be deemed  
proper by the captain of  
the said vessel.

As witness my hand and seal  
this 10th day of August 1840  
at New York

John A. Smith  
Captain of the vessel  
do hereby certify that the  
said vessel is licensed to  
carry passengers and cargo  
between the ports of  
New York and New Orleans  
and to call at such other  
ports as may be deemed  
proper by the captain of  
the said vessel.

John A. Smith  
do hereby certify that the  
said vessel is licensed to  
carry passengers and cargo  
between the ports of  
New York and New Orleans  
and to call at such other  
ports as may be deemed  
proper by the captain of  
the said vessel.

Compte

Veronique  
Gillay, deux

25

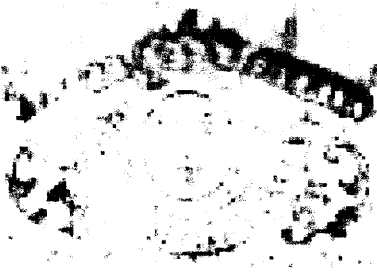
vingt huit francs pour mes loais que je t'ava  
de la Bayle si par moy son b'signe vers te que  
telle de ma part que t'avez dit no<sup>u</sup> de la Bayle  
Gyroux de la Dumelle Suzanne Grippes son  
Gyroux la parin avoit tant que t'avez fait  
et la marianne Louis que t'avez au que na son signi  
meur. tout d'ailleurs

A Monsieur le Regent  
M. Grippes  
de quelle de s'icau  
de l'office de la marie gautier  
ma de marianne de la Bayle

26

Veronique  
Gillay, deux

de meme que le memo memo de ce que t'avez fait  
de la Bayle si par moy son b'signe par un / de t'avez  
de la marianne Louis que t'avez au que na son signi



*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature or name.]*

*[Faint handwritten text, possibly a date or address.]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature or name.]*

1736

Monsieur le Baron de ...  
qui en ...  
plusieurs ...  
vous ...

Jacques ...  
B. François ...

1736  
François  
Laurent  
Gillaizeau  
notaire  
à ...

Le ...  
pour ...  
la ...  
certain ...

...  
manuscrit ...

... le premier de son nom ...  
L'année de la ...  
... de ...

... de ... ans ...  
... de ... ans ...  
... de ... ans ...

...  
Françoise Goussier  
Catherine ...

Philippe Goussier

Je soussigné...  
Catherine...  
Madame...  
Paris le...

Madame  
Gillaizeau

Je soussigné...  
Madame...  
Paris le...

Monsieur...  
Bretonne...  
Gillaizeau...

Je soussigné...  
Paris le...

Marie, ma  
 sœur  
 Je me souviens de vous, de votre  
 amour et de votre bonté. Je suis  
 sûr que vous êtes toujours  
 aussi sage et aussi bonne.  
 Je vous embrasse de tout  
 cœur et de toute âme.  
 Votre frère  
 Léon

Pierre, un grand  
 salut de la part de  
 votre sœur et de  
 moi-même.

Je vous prie de  
 lui dire que je  
 suis toujours  
 avec vous.

Je vous prie de  
 lui dire que je  
 suis toujours  
 avec vous.

Je vous prie de  
 lui dire que je  
 suis toujours  
 avec vous.

7.  
 Charles  
 2.  
 3.  
 4.  
 5.  
 6.  
 7.  
 8.  
 9.  
 10.  
 11.  
 12.  
 13.  
 14.  
 15.  
 16.  
 17.  
 18.  
 19.  
 20.  
 21.  
 22.  
 23.  
 24.  
 25.  
 26.  
 27.  
 28.  
 29.  
 30.  
 31.  
 32.  
 33.  
 34.  
 35.  
 36.  
 37.  
 38.  
 39.  
 40.  
 41.  
 42.  
 43.  
 44.  
 45.  
 46.  
 47.  
 48.  
 49.  
 50.

L. Le vingt du mois et an que de par a son intention et au nom de  
marie de la bien le corps de marie brethouin du village de la poimessiere angle  
de dix huit mois de la requie parton ytra voir

83. Le vingt deux du mois et an que de par ont et Supplie les  
joseph (cerimonies) de bapteme a joseph fili legitime de notre parrain  
gillaizeau et de Jaille Suzanne d'ayrier le parrain a este notre  
gillaizeau pierre Robin et de Jaille jacquette roy qui est signee  
pierre robin. M. Joseph icelle cordonneau

marie oridonneau jacquette parrain  
parrain rigourdain Jaille Goupilleau  
marie rigourdain

marie fran cois quistoy Therese rigourdain  
Therese roy

L. Le vingt trois du mois et an que de par a son intention et au nom de  
Olivier Legendre et de la bien le corps de Ollivier pere de  
Luce la fille pour usage de son son. M. de la bien le corps de Ollivier pere de  
Luce la fille pour usage de son son.



Therese rigouidaire  
Joseph Guillemin

1745  
Digne

Esprit

Joseph rigouidaire

Marie Louise de la Roche  
de la Roche

Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Joseph  
Marie Louise de la Roche

Marie Frappin  
Marie Louise de la Roche

Joseph  
Marie Louise de la Roche  
Joseph Guillemin  
Marie Martin

Carnage

*[Faint handwritten text at the top of the page, possibly a date or header.]*

B.

Véronique  
Gillaizeau

Le 28 mai 1748  
Ehe d'aytisi par moy soubsigne Veronique  
fille de Mr. Pierre Gillaizeau noble de la  
procur. le Viduelle Susanne Gillaizeau son  
pouze lezarin wisté mt. yidre Gillaizeau  
le lamarcun Louis Gillaizeau qui na soubsigne  
pierre joseph Gillaizeau

Renaud pere Gillaizeau

M. J. Gillaizeau

Jaquette Gillaizeau  
Louise Gillaizeau maries gautier  
m. de marcouille marcouille François Gillaizeau  
Gillaizeau Gillaizeau

B.  
*[Faint handwritten text in the bottom left corner.]*

Le meme jour le meme mois le me que deffus ante  
d'aytisi par moy soubsigne Pierre Gillaizeau  
sign. yidre m. de marcouille Gillaizeau son pouze

Handwritten text on the left page, likely a continuation of a letter or document. The text is dense and difficult to decipher due to the cursive script and fading.

Handwritten text on the right page, including a central crest or seal. The text is dense and difficult to decipher due to the cursive script and fading.

Handwritten text on the right page, including a central crest or seal. The text is dense and difficult to decipher due to the cursive script and fading.

